

CONSEIL MUNICIPAL

du 06 SEPTEMBRE 2021

ABSENTS : M. Laurent CORBLIN (pouvoir à M. Michel QUENARDEL)
M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO
MME Laly BOUZALFANE

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **DÉCIDE d'allouer** une subvention : - pour les coopératives scolaires de Ludes et Mailly (jouets de Noël à raison de 30 €/enfant).
Pour information, sont concernés 64 élèves de Ludes sur un effectif total de 100 enfants scolarisés en maternelle et en primaire soit **1 920 €**.
- pour l'association de LM l'école soit **800 €**.
- ❖ **AUTORISE** le Maire à signer la convention de gestion des mares communales du Bois des Mineurs entre le parc Naturel Régional de la Montagne de Reims et l'Office National des Forêts.
- ❖ **ACCEPTE** de souscrire au 1^{er} janvier 2022 pour une durée de quatre ans, au contrat groupe d'assurance statutaire signé entre le Centre de gestion et la CNP Assurances pour la couverture des agents CNRACL.
- ❖ **DÉCIDE** de créer un emploi permanent d'adjoint technique polyvalent à raison de 35h par semaine.

Questions diverses :

- 51.31 % des bons d'achat offerts par la mairie en soutien au commerce ludéen ont été utilisés par les ménages.
- Suite à la constatation par le notaire d'une erreur du service du cadastre, l'acquéreur initialement choisi par le vendeur se trouve être lui-même propriétaire d'une parcelle contiguë à la propriété vendue. De fait, le droit de préférence de la Commune ne s'applique pas sur les parcelles AV 79 lieudit « Le Bois Saint Jean » et AB 117 lieudit « Les Epinettes » et ne peut donc être exercé.
- La rentrée des classes et des Petits Bouchons s'est bien déroulée.
- Les journées du patrimoine en notre église n'auront pas lieu du fait de la période de vendanges.
- Le site « histoire de Ludes » créé par M. Guy GEORGETON est en cours de transcription par M. Pierre JUPIN sur le site de Ludes.
- Le calendrier des manifestations se définit ainsi :
 - La bourse Militaria, le 14 novembre 2021 de 8h à 15h à la salle des fêtes,
 - Le marché de Noël, le 04 décembre 2021 de 13h à 18h30 et le 05 décembre de 10h à 18h30 à la salle des fêtes.
- Des panneaux d'entrée d'agglomération « LUDES » sont à changer. Une demande va être faite auprès de la CIP Nord.
- L'assemblée générale de la Sté de tir a fait état du nombre d'adhérents en augmentation (85 inscrits) et va limiter le nombre de participants.
- Les jardinières en béton lavé seront remplacées.
- Le tracé du marathon Run In Reims a été dévié à cause des travaux de voirie qui débiteront le 04 octobre 2021 par la rue de Mailly. Les marathoniens passeront par la rue de Chigny, rue Victor Hugo, rue Astoin, chemin rural n°12 dit des Chifflettes, chemin rural n°1 de Ludes à Puisieulx pour rejoindre la rue de Mailly.
- Les deux panneaux « Sens interdit sauf desserte locale » de la rue de la Briqueterie seront retirés.

LE MAIRE, B. SAINTOT